## LETTRE du GROUPE James COMBIER de la LIBRE PENSÉE de SAUMUR

James COMBIER - 1842 - 1917 - Libre-penseur et maire de Saumur

5 Janvier 2016 - N° 123 Pour nous contacter : Douspis G. 3, rue de la Motte - 49730 VARENNES sur Loire

- 02 41 51 73 79
- georges.douspis@wanadoo.fr www.lalibrepensee.com

#### **SOMMAIRE**:

- P 1 = De la laïcité.
- -P2-3 = -Laïcité catho.
- P 4 = De l'objectivité de la presse.
- P 5 = Calendrier, AG.
  - Adhésion à la Libre Pensée.

## DE LA LAÏCITÉ

Par Jean Paul Baron

Tout d'abord, une constatation, ce matin 6 janvier 2016, j'ai suivi en partie la matinale de France Inter consacrée à Charlie hebdo, avec des membres de Charlie et E. Badinter.

On a beaucoup parlé de laïcité. Certaines interventions étaient intéressantes. Pourtant, il me semble bien ne pas avoir entendu une seule fois "Loi de séparation de 1905"!

Significatif!

Porte ouverte à une laïcité élastique, débridée, à géométrie variable, à la sauce hollandaise en référence au Président...

### VOICI VENU LE TEMPS DE LA « LAÏCITE CATHO »

Affublée de divers adjectifs, la laïcité ne cesse d'être dénaturée. Après « ouverte », « plurielle », « positive », « intelligente », « roseau» par opposition à « chêne» etc ... la tendance est maintenant à la « laïcité catho ».

Article paru dans le quotidien local (Courrier de l'Ouest) dans la rubrique: La parole aux lecteurs.

### « Touche pas à ma crèche » c o 43/12/18

\*La France a des racines chrétiennes, les maires de France ont proposé de ne pas construire de crèche dans les mairies. Alors, on va supprimer le sapin, les marchés de Noël et toutes les fêtes religieuses ?

pin, les marches de Nobel et toutes no fétes religieuses ? L'association des maires de France est-elle devenue folle ou irresponsable, alors que la France, en ce moment, est meurtrie par les attentats de Paris ? Une crèche de Noël, C'est une étoile d'espérance et d'espoir pour tous ceux qui souffrent, qui sont dans la misère, n'ont pas de toit, les malades, les personnes âgées. Cette crèche présente dans vos mairies donne un regard Joyeux et l'espérance d'une vie meilleure. Joyeux Noël à tous les hommes et les femmes de bonne volonté ».

René DI-WIAÏO, Longué-Jumelles

mách an deus las mainise et las dánantaments acc

Pour M. Di-Maïo, le petit Jésus pourrait crécher dans les mairies et les départements car nos racines sont chrétiennes.

Ainsi selon sa vision, la liberté de conscience s'arrête à la liberté de croire « catholique », tant pis pour les autres religions. Quant à ceux qui ont d'autres convictions (athées, agnostiques...), ils n'existent pas.

M. Di-Maïo devrait aussi se souvenir des atrocités commises au nom du christianisme ce qui calmerait son ardeur à parler d'espérance.<sup>1</sup>

Heureusement, précédant son article, un autre lecteur a mis en avant la Loi du 9 décembre 1905, de séparation de l'Eglise et de l'Etat, notamment son titre V.

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> M. Di-Maïo devrait lire l'excellent article de Rémi Chaillou et Hansi Brémond paru dans le dernier W de l'Idée Libre (Déc 2015) intitulé « Notre calendrier n'est pas chrétien».

### CO 13/12/15 « Crèches : ce que dit la Loi de 1905 »

Relisons la loi fondamentale de laï-cité du 9 décembre 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État, toujours pleine de vigueur malgré son âge. Elle contient un Titre V in-titulé Police des cultes. Et donc un article 28 que je cite intégralement et qui stipule qu' « Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucur signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au

culte, des terrains de sepulture dans les cimetières, des monuments fu-néraires, ainsi que des musées ou expositions •. Nulle exception n'est faite, ici, pour la tradition prétendue de crèches en mairies. L'article 29 conclut que Les contraventions aux articles pré-Les contraventions aux articles pre-cédents sont punies des peines de police. Place alors aux tribunaux de police sur constats et plaintes contre les maires en infraction \*. Max BAYARD, Angers

culte, des terrains de sépulture dans

Ainsi face aux tentatives de l'Eglise Catholique de s'emparer de Noël pour affirmer sa suprématie, il est important de montrer que les fêtes de fin d'année, Noël y compris sont célébrées par tous, chacun à sa manière.

La Loi du 9 décembre 1905 doit être défendue sans aucune ambiguïté comme l'ont souligné les différents intervenants au meeting national laïque tenu le samedi 5 décembre 2015 au gymnase Japy dans une salle archicomble.

Les entorses à cette loi sont multiples et à tous les niveaux.

### **DEUX CHAMPIONS:**

Prétendent à la Palme d'Or, Manuel VALLS et Bernard CAZENEUVE.

Le premier « el matador» Manuel, Carlos VALLS. À peine avait-il revêtu sa cape de Premier Ministre qu'il se précipita au Vatican, le 27 avril 2014, pour assister à la canonisation de Jean-Paul II et de Jean XXIII.

Le second, Ministre de l'Intérieur, s'est rendu le 3 octobre 2015 à la cathédrale de Strasbourg pour clôturer les Etats généraux du Christianisme et se livrer à de surprenantes déclarations:

« ... L'histoire politique ne doit cependant pas nous dissimiler la réalité de certains liens. Certes, notre devise républicaine s'adresse à ceux qui croient au ciel, comme à ceux qui n'y croient pas. Pour autant, comme le relevait Jean-Paul II, notre devise nationale, « liberté, égalité, fraternité» rejoint bien à certains égards le message évangélique.»

Grand fan de Georges Clémenceau, M. VALLS n'a visiblement retenu que quelques facettes de ce personnage.

Il fait preuve de cécité en ignorant le profond attachement de Clémenceau à la loi de séparation qu'il défendit vigoureusement lors de son élaboration et qu'il respecta scrupuleusement en refusant de se rendre à une cérémonie religieuse alors qu'il était Président du Conseil.

Sans doute M. VALLS est-il fasciné par l'image de celui surnommé le Tigre et qui se déclara luimême premier flic de France. Sans doute retient-il aussi l'homme de guerre qui deviendra le Père la victoire. Que pense-t-il de son comportement abject vis-à-vis de Jaurès, l'homme de paix, qu'il vouait aux gémonies?

Peut-être n'est-il pas insensible au Clémenceau briseur de mouvements sociaux qui réprime violemment la grève des mineurs du Pas-de-Calais et dans le sang la révolte des vignerons du Languedoc.

J'ose espérer qu'il trouvera répugnante la façon dont Clémenceau traita Marcelin Albert, petit viticulteur, leader pacifique de la contestation. Trop naïf, trop honnête et sincère pour comprendre les roublardises, le Tigre n'en fit qu'une bouchée. Manipulé et ridiculisé, il fut reçu à son retour dans l'Aude comme un traître et abandonné de tous.

Clémenceau lui délivra un sauf conduit et lui demanda s'il avait assez d'argent pour prendre le train de Narbonne.

<sup>-</sup> J'ai 50 francs mais je ne sais pas si j'en aurai assez pour le voyage!!

Clémenceau lui donna un billet de 100 francs et sitôt Marcelin partit, donna une autre version à la presse: laissant entendre qu'il avait acheté Marcelin avec un simple billet de 100 francs. Marcelin rallié à la cause de Clémenceau pour 100 fr c'était un véritable "scoop" pour la presse. La nouvelle propagée comme une traînée de poudre par tous les journaux arriva à Narbonne avant le train du pauvre Marcelin Albert.









Aux armos citoyens, Pormez nos batallion Chasacz, chassons Los vins impieros

Frédéric Mistral le réhabilitera en le désignant: « Lo grand bolegaire dou brave poble de la tèrrail. »². Plus tard, dans les années 1970, Claude Marty (Claudi Marti)³ composera plusieurs chansons relatant la révolte des Vignerons. « Un pais que vol viure »⁴.

Aujourd'hui, Marcelin Albert est considéré comme un héros local audois. Le Collège de Saint-Nazaire d'Aude porte son nom.

## FAIBLES DEVANT LES RELIGIONS PAR MANQUE DE COURAGE POLITIQUE, NOS GOUVERNANTS LES ONT LAISSÉES ENVAHIR LE DEVANT DE LA SCÈNE.

L'Etat s'en trouve sérieusement affaibli. Et pourtant, tous nos hommes politiques se disent laïques.

Comment se comporteront-ils à l'occasion du 1er anniversaire de l'attentat de Charlie Hebdo? Célébration dans la sobriété ou dans la démesure?<sup>5</sup>

Les verrons-nous bras dessus, bras dessous, entonnant la Marseillaise à gorges déployées et agitant frénétiquement le drapeau tricolore?

Ils se diront tous Charlie mais n'iront pas jusqu'à reprendre le titre de l'un de ses numéros:



Car summum de l'hypocrisie, ils se poseront en ardents défenseurs de la loi du 9 décembre 1905 et de son article 1 :

« La République assure la liberté de conscience. Elle garantit le libre exercice des cultes sous les seules restrictions édictées ci-après dans intérêt de l'ordre public. »

Ne nous laissons pas abuser par ces manœuvres et pas plus par celles d'élus locaux qui attribuent des subventions à des associations d'obédiences religieuses et qui pour se refaire une virginité en matière de laïcité n'hésitent pas, à grands renforts de publicité et de médiatisation, à planter un arbre de la laïcité. (Voir lettre 122 du Groupe James Combier -15/12/2015)

Avec les participants du meeting laïque du 5 décembre 2015,

DÉFENDONS LA LOI DE SÉPARATION DES ÉGLISES ET DE L'ÉTAT, DÉFENDONS L'ÉCOLE PUBLIQUE LAÏQUE À ELLE SEULE DOIVENT ALLER LES FONDS PUBLICS (ABROGATION DE LA LOI DEBRÉ).

### 

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Le grand meneur du brave peuple de la terre.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Instituteur, romancier, essayiste. Chanteur, auteur-compositeur-interprète.

<sup>4</sup> Un pays qui veut vivre

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Premier couac: le nom de Wolinski mal orthographié (avec un y) sur la plaque d'hommage dévoilée le 05/01/2016.

### De l'objectivité de certains organes de presse

Voici la page d'accueil d'internet Orange qui présente en quelques photos les faits les plus importants de l'actualité.



Chaque photo renvoie, bien entendu, à un article relativement développé, pour peu que l'on fasse l'effort d'aller le rechercher et de le lire. Sinon, ce qui reste dans l'esprit des quelque 9 millions d'internautes clients d'Orange, c'est l'impression première produite par ces titres synthétiques. Ici, en l'occurrence, le "lecteur" superficiel retiendra, une fois de plus, que l'Education Nationale est une institution bien décadente à laquelle il est dangereux de confier ses enfants puisque les enseignants pédophiles, non seulement y ont droit de cité, mais encore, y sont nombreux comme le sous-entend l'adjectif "nouveau". Voilà qui est doublement scandaleux !

Or, voici maintenant l'article intégral auquel renvoie le titre racoleur ci-dessus!

# Yvelines : un instituteur mis en examen pour pédophilie

Un enseignant d'un établissement catholique de Satrouville est soupçonné de viol et d'agressions sexuelles sur plusieurs de ses élèves âgés de huit à onze ans.

Après la mise en examen d'un enseignant soupçonné de pédophillie, l'école catholique de Saint-Martin de Sartrouville, dans les Yvelines, est sous le choc. Lundi 4 janvier, l'homme de 36 ans a été interpellé et placé en garde à vue après une plainte de plusieurs parents la semaine précédentes. Ces derniers l'accusaient alors d'avoir pratiqué des caresses et des feliations dans l'école, mais aussi à son domicile, sur trois enfants âgés de 8 et 11 ans selon Le Parisien.

L'enseignant tout d'abord nié en garde à vue tout attouchement, reconnaissant simplement leur avoir fait des câlins. Très énervé, il a envoyé un violent coup de poing contre un mur, se cassant par la même occasion le bras. Également entendu, son compagnon a soutenu n'avoir été témoin que de gestes tendres envers les enfants.

L'instituteur a finalement en partie reconnu les agissements devant un juge d'instruction et fait état de pénétration sur l'un des garçonnets, selon une source proche du dossier à l'AFP. Des aveux qui ont poussé le parquet de Versailles à prendre un réquisitoire supplétif pour "viol aggravé", alors que l'enquête s'orientait initialement vers des attouchements. L'enseignant a été mis en examen et écroué mardi soir 5 janvier, a-t-on appris ce mercredi 6 janvier de sources concordantes.

"Il y a une très grosse émotion au sein du groupe scolaire. Ses aveux devant le juge ont été un véritable coup de théâtre", a souligné une source proche du dossier. Les enquêteurs de la sûreté départementale des Yvelines, chargés de l'affaire, s'attachent à déterminer si d'autres enfants ont pu être victimes d'agissements similaires, a précisé à l'AFP une source policière.

Que faut-il penser de tout cela ? S'agit-il d'une double petite erreur ? Ou d'une volonté manifeste de discréditer un peu plus l'Education Nationale ?

Parce qu'il faut en arriver au chapeau de l'article pour avoir, enfin, l'information correcte, après deux assertions fausses, il y a fort à parier que l'erreur n'en est pas une, mais que les journalistes responsables de la chose se sont livrés à une véritable manipulation des lecteurs.

Un vieux proverbe ne prétend-il pas que « Qui veut tuer son chien, l'accuse de la rage. » ?

### PLUSIEURS RENDEZ-VOUS dans notre agenda

- **★☆** <u>Vendredi 15 janvier</u>: Assemblée générale reprise des cartes et galette bien arrosée! Salle Jean Rostand rue Emmanuel Clairefond Saumur
- **★☆** <u>Vendredi 11 mars 2016</u>: Conférence publique sur le thème : La franc maçonnerie hier et aujourd'hui Réservez votre soirée et invitez vos proches et amis dès à présent.

\*\*\*\*\*

- Visitez le site national de la Libre Pensée : www.fnlp.fr/
- Site LP Saumur : "lalibrepensee.com". A consulter régulièrement et à indiquer à nos interlocuteurs.

\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\*\***\*** 

Comment adhérer à la Libre Pensée ?

### Bulletin d'adhésion

- Nom:
- Prénom:
- Adresse: Rue:

**Code postal:** 

Ville:

A renvoyer à : G Douspis - 3, rue de la Motte - 49730 Varennes sur Loire